

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et des droits des femmes
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

LE SECRETAIRE GENERAL
Réf. 2015/11/230 DBe/NC

Paris, le 9 novembre 2015

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE DU MARDI 17 NOVEMBRE 2015

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer de la décision prise par notre Fédération, de déposer un préavis de grève **pour le mardi 17 novembre 2015.**

Il couvrira les **orthophonistes de la fonction publique hospitalière (secteurs sanitaire, social et médico-social), du secteur privé non lucratif et du secteur privé lucratif relevant de notre fédération.**

Nous demandons au Ministère de la santé la prise en compte des revendications suivantes :

- ✓ Retrait du projet de loi santé ;
- ✓ Maintien de l'exclusivité d'exercice des orthophonistes ;
- ✓ Maintien de tous les postes d'orthophonistes ;
- ✓ Revalorisation salariale tenant compte du niveau de qualification à Bac + 5 (actuellement le niveau de rémunération se situe à Bac + 3) ;
- ✓ Maintien de l'hôpital public comme lieu de formation initiale des orthophonistes.

Afin de permettre aux orthophonistes de la fonction publique hospitalière (secteurs sanitaire, social et médico-social) du secteur privé non lucratif et du secteur privé lucratif relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du lundi 16 novembre 2015 à 20 heures au mercredi 18 novembre 2015 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Didier BERNUS
Secrétaire Général